

## ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —  
Six mois » » 2. 50  
Trois mois » » 1. 50  
Etranger : Port en sus

## AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50  
Six mois . . . » 3. 50  
Trois mois . . . » 2. —

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

## ANNONCES!

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Minimum p<sup>r</sup> une annonce 75 cent.  
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

## Le terrain des concessions

M. Courthion n'est pas content, non plus, de l'accord tacite que certains événements économiques imposent aux partis radical et conservateur-catholique des Chambres fédérales, et, revenant sur les incidents de la candidature Couchepin, il flétrit les *concessions lâches* et les *compromissions touchées* qui, depuis quelques années, auraient succédé à un armistice logique.

Le rapprochement n'est guère heureux.

Jamais les conservateurs-catholiques ne se sont opposés à la candidature Couchepin.

C'est à la réunion préparatoire de la Gauche que cette dernière subit l'échec dont nous avons tous souffert dans notre canton.

Voilà l'histoire, voilà le document humain, M. Courthion, vous qui aimez tant à vous reposer sur l'histoire et sur le document tout sec!

Certes, nous comprenons votre haine tenace à cet égard, votre mauvaise humeur et votre colère.

Vainement, vous aurez frappé à la porte de la salle à manger où dînent vos amis, vous y présentant, humbles et la main gentiment tendue.

On vous a refusé brutalement l'entrée, on vous a repoussés cruellement, avec une majorité formidable.

Et si, jadis, vous avez pu un instant vous réjouir des paroles encourageantes que l'on vous adressait dans les banquets et les fêtes, vous vous apercevez, aujourd'hui, que ces paroles ne furent qu'une fumée et que l'on n'est pas précisément disposé de vous faire une place à table.

C'est cela qui vous navre à juste titre.

Mais ne déplacez pas les responsabilités; ne rejetez pas sur la Droite une attitude et des procédés qui sont absolument l'œuvre de vos amis et de vos chefs.

Le *Confédéré* assure que les temps vont changer par le fait que le *Neuchâtelois* se joint à lui et à l'*Indépendant* de Fribourg pour dire de dures vérités aux radicaux opportunistes du canton de Vaud, et probablement d'ailleurs.

Peut-être!

En tous cas, ce n'est pas nous qui dénieront aux mécontents de gauche le droit de créer toutes les difficultés imaginables à leurs amis politiques.

Qu'ils se glissent dans leurs jambes, dans leurs poches, sous leurs pieds! Qu'ils se trouvent partout, mais surtout à la cuisine et au réfectoire, puisque c'est là où ils gêneront le plus, nous ne crierons même plus « gare ».

Mais, en retour, M. Courthion reconnaîtra bien aux conservateurs-catholiques le droit de soutenir qui bon leur semble, d'élaborer des alliances et de prendre part à des défenses, si tout cela devient nécessaire.

La Droite ne le ferait pas qu'elle en serait pour sa courte honte aux yeux du pays.

Car elle n'a pas à se cantonner dans une intransigeance ridicule et dans une négation absolue; elle n'a pas à s'occuper des tiraillements intestins de la Gauche et de la carte forcée des *Juvenes-Radicaux*. Elle doit tout étudier, en

pleine indépendance et à la lumière de son programme, sans se demander si son appui, sa neutralité ou son opposition dérange telle ou telle combinaison parlementaire ou fait sursauter le *Confédéré*, l'*Indépendant* et le *Neuchâtelois*.

M. Courthion dit que, pour vivre, le grand parti radical suisse, doit surtout se souvenir qu'il lui reste de graves injustices à réparer.

C'est parfaitement vrai.

Il y a, avant tout, une demi douzaine d'articles constitutionnels à réviser dans le sens de la liberté, et si notre confrère bataille en faveur de cette révision, nous pourrions nous trouver à ses côtés pour d'autres campagnes.

Voilà la paix, la conciliation, l'unité de la patrie!

Mais nous doutons, hélas! qu'elles ne se fassent jamais!

Ch. SAINT-MAURICE.

## ECHOS DE PARTOUT

**Les savons.** — Nous apprenons que toutes les huiles servant à la fabrication des savons ont subi une hausse énorme ces derniers mois, soit par suite de mauvaises récoltes, soit par suite des prix élevés payés par l'industrie de l'alimentation, qui utilise toujours davantage les huiles de Coco et d'Arachides après leur avoir fait subir certaines manipulations pour les rendre comestibles.

Les fabricants de savons se voient donc dans l'obligation de hausser leurs produits.

Placés dans l'alternative ou de fabriquer des savons de qualité inférieure aux produits estimés qu'ils ont livrés à ce jour ou d'élever les prix de vente, ils ont préféré, avec juste raison, cette dernière solution, car il est avéré qu'en aucun cas le public ne peut être satisfait de produits inférieurs comme il en existe déjà depuis longtemps dans le commerce.

**Les Lucullus de la nicotine.** — S'il est vrai qu'on peut juger la perfection d'un produit de consommation courante par les prix de vente qui lui sont assignés, les cigares les meilleurs doivent être en même temps les plus coûteux. Dès lors, il peut n'être pas sans intérêt de savoir que les plus chers de tous, les « puros » valent de cinq à huit dollars (25 à 40 francs) la pièce. Les personnes auxquelles leur fortune permet de n'en point fumer d'autres les commandent à des fabricants de la Havane qui les font préparer par des ouvrières d'élite avec des feuilles minutieusement choisies.

Interrogé à leur sujet par un journaliste américain, un des principaux spécialistes du tabac vient de déclarer que, bon an mal an, on exporte de la Havane environ 100.000 de ces précieux cigares. Mais, à quelques rares exceptions près, ce ne sont ni les rois de la vieille Europe ni les milliardaires de la libre Amérique qui les fument: ce sont, paraît-il, messieurs les Etudiants nobles de Heidelberg qui mettent leur point d'honneur à être toujours abondamment pourvus.

Il est permis de rappeler — incidemment — que, de toutes les villes universitaires d'Allemagne, Heidelberg est celle où les livres sont vendus en plus petite quantité par rapport au total de la population. Peut-être, dès lors, serait-il permis de voir entre l'opulence des marchands de tabac et l'indigence des libraires une vague relation de cause à effet.

**La succession Maggi.** — L'inventaire de la succession de M. Eugène Maggi est achevé. Il reste un découvert de 892.767 fr. Afin d'éviter la faillite, les parents ont offert des compensations, ce qui réduirait le déficit à près de 300.000 francs. Les créanciers recevraient du 50 p. 100.

**La fin d'un chemin de fer.** — La Suisse orientale assistera prochainement au spectacle assez rare de la démolition d'une ligne de chemin de fer exploitée depuis une quarantaine d'années. Jadis, tout le trafic pour le florissant chef-lieu d'Hérissau passait par un court tronçon se détachant à Winkeln de la ligne de Winterthur à St-Gall. Délaissée depuis l'ouverture du chemin de fer

de Constance-Toggenbourg, qui relie directement St-Gall à Hérissau par une voie normale, la ligne partant de Winkeln va l'être encore plus dès le 1<sup>er</sup> octobre, avec l'inauguration d'un nouveau chemin de fer Gossau-Hérissau, qui crée une communication directe entre l'ouest du canton de Saint-Gall et le chef-lieu des Rhodes-Extérieures.

La ligne du lac de Constance-Toggenbourg a réduit de 30 à 12 minutes le trajet de Saint-Gall à Hérissau. L'ancienne ligne, qui est à voie étroite et a des pentes rapides, ne fait aujourd'hui plus ses frais et son exploitation va cesser. Winkeln, qui était autrefois une station importante, verra désormais passer à toute vapeur les express des C. F. F., qui stopperont par contre tous à Gossau. En compensation, Winkeln recevra probablement une gare de triage.

**Simple réflexion.** — On pense trop à soi dans les grandes villes; dans les petites villes on s'occupe trop des autres.

**Curiosité.** — La cloche « Sébastopol », qui se trouve à la cathédrale de Notre-Dame, et que le corps expéditionnaire de Crimée avait apportée en France, va être rendue à la Russie. Elle a été expédiée lundi après-midi à 3 h. 30. Cette cloche, qui pèse 3000 kilogrammes, est très artistiquement décorée.

**Pensée.** — Les plus mauvais clients sont ceux qui ont trop ou pas assez d'argent; parce qu'on ne voit pas assez les premiers, et trop les seconds.

**Mot de la fin.** — Un prédicateur parisien parlait, il y a quelques jours, devant un auditoire masculin; le cadre et les circonstances lui permettaient de donner à ses paroles un tour familier:

— Voulez-vous, disait-il, connaître la paix dans votre ménage? Assujettissez-vous à cette règle: premièrement, faites des concessions; deuxièmement, faites des concessions; troisièmement, faites des concessions. Et ainsi, de concessions en concessions, vous arriverez à la concession à perpétuité...

## Grains de bon sens

### L'enseignement ménager et les cercles de fermières

On prétend qu'aujourd'hui une exploitation agricole ressemble à une usine. Par bien des côtés, cela est souvent vrai. Mais, si modernisée qu'elle soit, elle reste toujours un « ménage ». Pas de bon agriculteur sans une bonne ménagère. Rien sur ce point n'a changé depuis le temps où le sage et aimable Olivier de Serres inscrivait dans son « Théâtre d'agriculture et message des champs », cette juste sentence:

*On diet bien vrai, qu'en chacune saison  
La femme fait ou défait la maison.*

« Au gentil-homme, et à autre vertueux personnage, capable de raison, qui ayant délibéré faire valoir le bien que Dieu lui a donné, se résoud à prendre joyeusement la peine de le faire cultiver », il souhaitait d'abord d'être marié, « étant la femme l'un des plus importants ressorts du ménage, de laquelle la conduite est à précéder à toute autre science de la culture des champs ». Il ne se lasse pas d'y revenir: « Plus grande richesse ne peut souhaiter l'homme en ce monde, après la santé, que d'avoir une femme de bien, de bon sens, bonne ménagère. Telle conduira et instruira bien sa famille, tiendra la maison remplie de tous biens, pour y vivre commodément et honorablement. Depuis la plus grande dame, jusques à la plus petite femelle, à toutes, la vertu du ménage reluit, pardessus toute autre, comme instrument de nous conserver la vie ».

Tous les agriculteurs s'associeront à cet éloge de la ménagère. Mais parmi ceux qui sont encore en situation de faire leur choix, il y en a, sans doute, beaucoup pour demander où se cache cette collaboratrice idéale dont Olivier de Serres a célébré les mérites. Ils la cherchent, ils ne la rencontrent pas. On

se plaint, dans nos campagnes d'une crise de la ménagère. Certes, il y a d'heureuses exceptions; s'il nous fallait tracer le portrait de la moderne fermière, nous n'aurions pas d'embarras à trouver des modèles. Il ne faut pas, en généralisant les critiques, faire preuve d'un pessimisme injuste. Pourtant n'est-il pas vrai que la plupart des jeunes filles de nos campagnes et de notre bourgeoisie, opposent un refus catégorique aux propositions qu'on leur peut faire d'épouser un agriculteur? N'est-il pas vrai que les « dames » qui vont passer quelques semaines à la campagne pendant l'été, n'ont aucun plaisir à visiter des fermes. N'est-il pas vrai que les filles de paysans ne rêvent que de « s'établir » à la ville? Ne sont-ce pas elles, souvent, qui poussent leur fiancé ou leur mari à quitter le village? On ne saurait le nier.

Il est certain en tout cas que la plupart de nos paysannes sont mal instruites du rôle professionnel qu'elles ont à remplir. Elles sont bien loin d'obtenir de leurs basses-cours, de leur laitage, de leur jardin, le profit qu'en retirent, par exemple les fermières du Danemark. L'hygiène, dans nos villages, est le plus souvent déplorable. L'alcoolisme y exerce trop de ravages. La mortalité infantile y est souvent plus élevée que dans les villes.

C'est l'ignorance des mères qui en est la cause: cela n'a rien de surprenant; elles ne peuvent pas savoir ce qu'on ne leur a pas appris. On a multiplié pour les hommes les institutions destinées à les perfectionner dans leur métier, non seulement les écoles professionnelles dont à vrai dire ils ne se servent guère, mais les associations, les syndicats, les conférences, les concours, les expositions où ils ont pu étudier les machines nouvelles, s'initier aux pratiques de l'agriculture moderne. Pour les femmes on n'a rien fait ou pas grand chose. Confinées dans la cuisine, la basse-cour et la laiterie, elles ignorent que des méthodes nouvelles leur permettraient de tirer un meilleur parti de leurs laitages, de leurs œufs ou de leurs volailles. Qu'elles se soient rebutées de travaux souvent malpropres qu'on ne leur a pas appris à rendre plus lucratifs, moins pénibles et plus intéressants, cela est bien naturel. On ne fait avec goût ce que qu'on fait bien. Le jour où nos campagnardes tiendront avec succès leur rôle de ménagère, de laitière, de basse-courière, elles seront sans doute, moins pressées de l'abandonner.

On s'en est avisé il y a quelques années, à peu près en même temps dans tous les pays agricoles. A l'étranger, depuis une dizaine d'années on s'est efforcé d'organiser plus largement cet enseignement et de le vulgariser. Aux écoles fixes, qui suivent, administrativement, un plan méthodique, on a substitué des écoles temporaires, ambulantes, qui vont s'installer pour quelques semaines dans un village et y font une besogne plus rapide, moins bien ordonnée, incomplète sans doute, mais cependant bien utile. Ce n'est pas la première fois qu'une idée juste prend naissance chez nous, se développe à l'étranger et nous revient avec un prestige nouveau, dit le *Nouvelliste Vaudois*.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le Conflit oriental

#### Le partage du butin

C'est donc fait.  
Le partage du butin turc est chose accomplie: La Bulgarie, qui pouvait prétendre à la moitié de la Macédoine,

est mise à la portion congrue. C'est la conséquence des fautes commises par le cabinet Danef.

Avant la guerre, la Bulgarie avait la prépondérance parmi les Etats chrétiens de la presqu'île des Balkans. Cette prépondérance lui échappe, non seulement parce que la Roumanie, à raison de l'annexion de la Dobroudja bulgare, devient un Etat balkanique, mais encore parce que la Serbie et la Grèce vont pouvoir rivaliser avec la Bulgarie, en ce qui concerne l'étendue territoriale et la population. De plus, la Bulgarie a perdu, au cours de la seconde guerre, le prestige que lui avaient acquis jadis sa victoire sur les Serbes et, en octobre dernier, ses succès foudroyants en Thrace.

En se basant sur les stipulations du traité de Bucarest, on peut chiffrer comme suit les changements territoriaux que subissent les divers Etats balkaniques:

Si le traité de Londres reçoit son exécution, c'est-à-dire si la Turquie est obligée d'évacuer Andrinople et les territoires au-delà de la ligne Enos-Midia, la Turquie perdra la plus grande partie du vilayet d'Andrinople, les vilayets de Salonique, de Monastir, de Kossovo, de Scutari et de Janina, ainsi que la Crète et la majeure partie, sinon la totalité, des îles de la mer Egée. La Turquie d'Europe avait, avant la guerre, une superficie de 169.000 kilomètres carrés. Elle conserve, toujours dans l'hypothèse ci-dessus, le vilayet de Constantinople et le mutessariflik de Tchataldjia, d'une étendue de 5800 kilomètres carrés, ainsi que la partie du vilayet d'Andrinople limitée par la ligne Enos-Midia, soit environ 7000 kilomètres carrés. Elle perd donc, en y comprenant la Crète, environ 165.000 kilomètres carrés. (La Suisse a 41.346 kilomètres carrés).

La Bulgarie obtient un peu moins que la moitié du vilayet de Salonique, environ 15.000 kilomètres carrés, et, si les stipulations du traité de Londres sont exécutées, la plus grande partie du vilayet d'Andrinople, environ 31.000 kilomètres carrés, soit un total de 46.000 kilomètres carrés. Mais elle perd la Dobroudja, qu'elle a dû céder à la Roumanie, et dont la superficie est d'environ 8000 kilomètres carrés. La Bulgarie comprend 96.345 kilomètres carrés. Elle en comprendra 134.000 si elle réussit à récupérer Andrinople et Kirk-Kilissé, et 119.000 seulement dans le cas contraire.

La Grèce obtient à peu près la moitié des vilayets de Salonique, de Monastir et de Janina, soit environ 36.000 kilomètres carrés, plus les 9000 kilomètres de l'île de Crète. Elle comprenait 64.679 kilomètres carrés avant la guerre. Elle en comprendra donc environ 110.000, non compris les îles de la mer d'Egée.

La Serbie obtient la plus grande partie du vilayet de Kossovo, une grande partie du vilayet de Monastir, en tout environ 47.000 kilomètres carrés. Elle comprenait 48.303 kilomètres carrés, de sorte que son territoire sera à peu près doublé. Il sera d'environ 95.000 kilomètres carrés.

La Roumanie, qui comprenait 131.353 kilomètres carrés, en comprendra environ 139.000.

C'est donc toujours la Roumanie qui occupera le premier rang parmi les puissances balkaniques en ce qui concerne l'étendue territoriale (et aussi la population). Viendront ensuite la Bulgarie, la Grèce et la Serbie, enfin le Monténégro, dont les nouvelles frontières ne sont pas encore fixées.

La Serbie et la Grèce gagnent donc plus que la Bulgarie, relativement du moins. Et elles conquièrent d'importantes situations stratégiques qui rendront fort difficile à la Bulgarie une éventuelle guerre de revanche. En cas de guer-

re, la Bulgarie devrait probablement évacuer le territoire qui s'avance en promontoire jusqu'à Stroumitza et qui est enserré entre les nouvelles possessions serbes et grecques. Il en résulte aussi que la Bulgarie ne pourrait pas, en vue d'une marche sur Salonique, se servir de la vallée de la Strouma et serait obligée d'utiliser les chemins de montagne. Les armées grecques et serbes pourraient coopérer aisément et opposer leurs forces unies à l'armée bulgare. De plus, les armées serbes pourraient facilement menacer Sofia.

## La question d'Andrinople

Le gouvernement turc est de plus en plus résolu à ne pas évacuer Andrinople. Dans les cercles diplomatiques étrangers on estime cependant qu'il est impossible de laisser cette ville, après le traité de Londres, retourner à la Turquie.

D'après un télégramme de Constantinople à la *Gazette de Francfort*, les grandes puissances auraient l'intention de répondre dans quelques jours à la Porte par une nouvelle note beaucoup plus énergique qui aurait presque la forme d'un ultimatum.

A Berlin, on considère que la réponse de la Turquie aux puissances est très nette en ce qui concerne Andrinople. On estime qu'il convient d'attendre l'opinion des puissances les plus intéressées dans cette affaire. On paraît, en général, tenir pour peu probable l'idée d'une expédition isolée organisée par une puissance contre Andrinople. On sait, d'autre part, qu'on ne peut envisager la possibilité d'une expédition européenne. Il est assez difficile de juger le sentiment du gouvernement ottoman à l'égard d'Andrinople. L'armée est en tout cas opposée à la rétrocession de la ville.

## Nouvelles Etrangères

### Un spectacle terrifiant

**Pour gagner sa vie, une jeune fille risque d'être brûlée vive vingt fois par jour**

La foule est friande des spectacles périlleux où d'audacieux acrobates risquent leur vie à chaque minute. Les music-halls et les cirques connaissent l'attrait du public pour les exercices terrifiants et c'est à qui engagera celui ou celle qui produira le numéro le plus sensationnel.

Une jeune Suédoise de Stockholm, M<sup>lle</sup> Marie Thelin, est actuellement en tournée en Europe et récolte un succès énorme partout où elle se produit. Les impresarii lui offrent des cachets énormes pour l'accaparer on le comprend. Jugez-en :

Vêtue d'une robe en papier de soie, elle monte au sommet d'un échafaudage haut de neuf mètres qu'on arrose largement avec du pétrole, sous les yeux du public. Un bidon de ce liquide est versé sur la robe de la jeune fille, après quoi on met le feu à l'échafaudage qui flambe comme une torche.

M<sup>lle</sup> Marie Thelin attend, impassible, que les flammes viennent lécher sa jupe.

Quand celle-ci est enflammée, la malheureuse acrobate, environnée de toutes parts par les flammes, est exactement dans la situation de ces infortunés qui se trouvent aux derniers étages d'un bâtiment incendié dont l'escalier est détruit : elle est obligée de sauter dans le vide.

C'est ce qu'elle fait et les spectateurs la voient — torche vivante — traverser l'espace et venir tomber dans un vaste réservoir d'eau où les flammes s'éteignent en grésillant, mais à la surface duquel elle ne reparait point... pour que l'illusion de sa mort soit plus grande !

Si, avec beaucoup de bonne volonté, on arrive à admettre qu'on se livre à un semblable exploit une fois dans sa vie, à la suite d'une gageure et pour gagner la forte somme, on comprend beaucoup moins facilement qu'une jeune fille se livre à cet exploit jusqu'à vingt fois par jour, risque la mort la plus atroce avec cette désinvolture, cette insouciance et cette obstination.

Il faut lire comment M<sup>lle</sup> Marie Thelin parle de son numéro :

— J'attends toujours que la flamme monte jusque-là, explique-t-elle en dési-

gnant sa poitrine. Si, à ce moment, je reste une seconde de plus sur ma plateforme, rien ne peut me sauver. Quand le moment est venu de plonger je dois le faire aussi vite que possible. Aller vite est, en effet, le secret de mon affaire.

« Je ne fais plus que des plonges de neuf mètres, dit-elle, parce que j'en fais vingt quotidiennement. Quand je ne plongeais que deux fois, je franchissais treize et même quinze mètres.

« Quand je veux que mon numéro soit particulièrement brillant, j'emploie quatre-vingt feuilles de papier au lieu de quarante, mais je dois plonger avec plus de célérité encore que de coutume.

« A peine ai-je touché l'eau, à peine ma robe est-elle éteinte que je passe dans un vaste manche à air dont l'embouchure se trouve sous l'eau et dans laquelle je me glisse pour atteindre l'air libre, derrière la scène. Et si je ne reviens pas saluer le public, c'est que je gâterais tout son plaisir s'il voyait que je ne suis pas morte ! »

Quand on lit la relation de ce gentil petit exercice, on arrive à être un peu moins sévère pour les combats de gladiateurs dont les Romains étaient si grands amateurs.

### Un enterrement à coups de fusil.

Les obsèques du président de la République d'Haïti ont été marquées par une scène scandaleuse.

Les soldats du détachement qui accompagnaient le convoi funèbre, appelés à tirer une salve d'honneur en l'air, auraient au contraire tiré avec des cartouches à balle sur le cercueil du défunt exposé dans la cathédrale pour la bénédiction. La bière a été percée de plusieurs trous.

Un Américain, M. Kemp, témoin de cette scène, ayant demandé aux soldats le motif de leur acte, ceux-ci lui répondirent qu'ils avaient ainsi voulu s'assurer que le président de la République, qui était peu aimé, était bien mort. On croit, d'ailleurs, qu'il a été empoisonné.

### Mort de Bebel.

Le député au Reichstag Auguste Bebel est mort ce matin à Passug, Grisons, où il faisait une cure depuis un certain temps.

Il était alité depuis quelques jours seulement.

Bebel était peut-être le plus connu chefs du socialisme allemand. Il était âgé de 73 ans.

### Bagarres en Irlande.

Les nationalistes ont attaqué mardi, à Derry (Irlande), un cortège unioniste qui célébrait un anniversaire. Les unionistes ont répondu à coups de revolver.

Le maire a été blessé à la tête, à coups de pierre, en tentant de sauver une personne ligotée par les nationalistes. D'autres personnes, poursuivies par la foule qui leur jetait des pierres, ont tiré des coups de revolver. Une balle a pénétré dans le dos d'un agent, qui a été grièvement blessé.

### En Chine.

On mande de Sanghaï que le bombardement du fort de Wou-Chang devient plus sérieux qu'il ne l'avait été jusqu'ici.

Les troupes du gouvernement ont battu 1500 rebelles dans la région de Sanghaï et ont tué 200 hommes.

On considère l'élection de Youan-Chi-Kai à la présidence comme assurée.

La situation paraît plus calme à Canton.

### Une république chrétienne.

A la révision récente de la Constitution nationale de la République de Guatemala, les membres du congrès ont adopté l'article 5, qui établit ce qui suit :

« La religion de l'Etat est la religion catholique, apostolique et romaine. Aucune loi ne pourra être votée, qui serait contraire à la liberté de l'Eglise ou limiterait sa personnalité juridique. Personne ne pourra être inquiété à cause de ses convictions religieuses, ni être forcé de professer une autre religion ou bien d'observer des pratiques contraires à sa conscience ».

### L'heure de 72 minutes.

Les Allemands ne veulent pas adopter la journée de vingt-quatre heures uniquement parce qu'ils ont été devancés par d'autres. Or, voici qu'ils viennent, par inadvertance, de diviser l'heure en 72 minutes.

A la cathédrale de Metz, l'antique horloge leur ayant paru démodée, ils ont remplacé le cadran par un modern-style sur lequel les heures sont séparées par une baguette de cuivre. Entre chaque baguette cinq points marquent les minutes, ce qui fait six intervalles, donc six minutes entre chaque heure, soit au total 72 minutes à l'heure.

Les journaux de Metz raillent doucement le bureau municipal, auteur de cette bêtise, en disant qu'il a voulu augmenter d'une unité le nombre des curiosités de la ville à exhiber aux congressistes allemands.

## Nouvelles Suisses

### La proportionnelle fédérale.

D'après les données de M. le Dr Studer, de Winterthur, député au Conseil national, 110,730 signatures sont parvenues pour l'initiative relative à la proportionnelle pour les élections fédérales, qui se répartissent ainsi :

Genève 2721, Neuchâtel 5538, Valais 3993, Vaud 20.285, Fribourg 5149, Zurich 22.594, Berne 10.176, Lucerne 5797, Uri 736, Schwytz 1817, Unterwald 581, Glaris 1716, Zoug 1970, Soleure 6914, Bâle-Ville 5809, Bâle-Campagne 3121, Schaffouse 1551, Appenzell 812, Saint-Gall 5627, Grisons 1365, Argovie 7304, Thurgovie 4573 Tessin 5061.

### Un douanier tué à la frontière.

Mardi matin, près de Lavasio, eut lieu une rencontre entre douaniers et contrebandiers, sur les rives du lac. Les contrebandiers s'approprièrent à charger de la marchandise sur un canot. Comme ils voulaient s'éloigner avec leur embarcation, un douanier sauta sur le canot et fut emmené au large. On n'a pas retrouvé son cadavre. On dit que les contrebandiers l'ont hissé sur le canot et l'ont ensuite tué. Le canot a été retrouvé près de Locarno.

### Accident d'ascenseur.

On mande de Davos que mardi soir un accident s'est produit à l'ascenseur électrique qui sert au transport du lait de la Flüela-Alp. Le maître serrurier Turnheer, qui avait procédé à une réparation à la turbine, redescendait avec deux ouvriers italiens par les moyens de l'ascenseur. Pendant le trajet il remarqua que le frein ne fonctionnait plus et sauta d'une hauteur de 25 mètres hors du wagonnet. Il a été relevé avec une quadruple fracture aux jambes. Le wagonnet vint s'écraser à la station terminus contre le butoir, qui a été démolie.

Les deux ouvriers italiens ont été grièvement blessés. L'un d'eux a déjà succombé à ses blessures.

### Une famille empoisonnée.

On mande de Luchsingen, Glaris, que le médecin naturaliste Rothardt, de la République Argentine, s'est empoisonné et a empoisonné sa femme et ses deux enfants. Lorsqu'on a découvert le crime, la femme vivait encore, mais on n'a pu réussir à la sauver.

### Trois précoces malfaiteurs.

La Sûreté de la Chaux-de-Fonds a arrêté trois jeunes cambrioleurs de 14 à 17 ans. Profitant des fêtes qui ont lieu ces jours-ci à la Chaux-de-Fonds, les malandrins pénétraient dans des appartements, faisant main basse sur tout ce qu'ils y trouvaient; ils ont volé notamment une centaine de francs.

Afin de dissimuler leur larcin, ils ont tenté de mettre le feu à une maison en répandant du pétrole dans une armoire; heureusement le feu s'est éteint de lui-même.

On croit que les trois mauvais sujets ont des complices qui sont recherchés par la police.

## La Région

### Ministres à Evian.

On écrit d'Evian à la *Revue*, le 12 août :

Ce matin est arrivé par le rapide de 7 h. 51 min. M. Klotz, ministre de l'intérieur, accompagné de M<sup>me</sup> Klotz. M. Klotz, un familier de la station, vient y faire sa cure annuelle. Il est descendu, comme précédemment, à la villa des Mémises.

Ce soir, par le dernier train, arrive M. Pierre Baudin, ministre de la ma-

rine. M. Baudin et sa famille descendent à l'Ermitage où se trouve déjà M. Léon Bourgeois.

M. Paul Bourély, sous-secrétaire d'Etat aux finances, est attendu incessamment.

### Mort de fatigue au Mont-Blanc.

Trois jeunes gens de notre ville, membres du club alpin *L'Aurore* étaient partis pour faire l'ascension du Mont-Blanc par le pavillon de Bellevue et Tête Rousse.

La neige fraîchement tombée les ayant considérablement gênés, ce n'est que dimanche soir qu'ils arrivèrent au Dôme du Goûter; ils se mirent en devoir de gagner la cabane mais le brouillard intense à ce moment, ainsi que l'obscurité les retardèrent beaucoup. Pour gagner du temps, ils se séparèrent, l'un d'eux tira à droite et les deux autres à gauche. Le premier trouva, vers 8 h. 1/2 du soir la cabane et revint en arrière pour appeler ses camarades.

Mais ceux-ci, exténués, se sentirent incapables de marcher jusqu'à la cabane distante d'une heure environ, et on décida de passer la nuit sur place. Malgré tous les efforts qu'ils firent pour demeurer éveillés, les trois alpinistes se laissèrent gagner par un sommeil invincible et, le lendemain matin l'un d'eux, nommé O. Waekerlin, 19 ans, originaire de Schaffhouse, ne se réveilla plus. Le malheureux était mort de fatigue et de froid.

Les deux survivants, dont l'un avait une main gelée, transportèrent à grand-peine le cadavre de Waekerlin jusqu'à la cabane, puis mardi, ils descendirent chercher du secours à Saint-Gervais où une colonne se forma dès que les autorités eurent été prévenues. Hier matin, l'équipe de secours partit à la première heure et, dans la soirée, elle ramena dans la vallée le cadavre du malheureux Waekerlin, qui sera probablement inhumé à Saint-Gervais.

## Nouvelles Locales

### Le Concours du Centenaire

On nous écrit :

Le résultat de ce concours a été une surprise pour beaucoup de ceux qui s'intéressent aux préparatifs de la fête nationale du Centenaire.

Nous avons à ce sujet sous les yeux un volumineux rapport de M. Oscar Perrollaz, secrétaire de la Commission du Centenaire.

Dans ce rapport, il est surtout question de la date du Centenaire, qui fut dans la presse l'objet d'assez vives polémiques. Les uns prétendaient que le 12 septembre 1914 était bien la date historique, d'autres soutenaient que c'était le 7 août 1915.

La commission opta finalement pour date officielle du centenaire le 4 août 1915, attendu que la signature du congrès de Vienne est du 20 mars 1815 et celle du pacte fédéral du 4 ou du 7 août 1815, suivant déclaration de la chancellerie fédérale.

Le rapport de M. Perrollaz prévoyait un festival, dont un projet avait été présenté par M. le Chanoine Jules Gros; un récital français et un récital allemand, avec tableaux vivants; un cortège; un festschrift, présenté par M. l'Abbé Meyer, archiviste cantonal; enfin, un monument sur la Planta.

Puis, le projet d'un festival ayant été éliminé par la suite, on le remplaça par une cantate et des œuvres dramatiques et lyriques.

Le projet contenait encore des considérations financières et prévoyait l'institution d'œuvres de bienfaisance avec le boni de caisse, il se terminait par un avant-projet de programme des festivités et un essai de budget, bouclant par le beau crédit de fr. 52.000 !

Le rapport est du mois de mars 1912.

La commission dite « du Centenaire » comprenait les membres suivants : Président : MM. J. Burgener, cons. d'Etat; Ch. Roten, chancelier d'Etat; Imesch, président de la Société d'histoire du Haut-Valais; Bourban, prés. de la société helvétique de St-Maurice; Chanoine Brindlen, membre de la société d'histoire du Haut-Valais; O. Perrollaz, membre de la société d'histoire du Haut-Valais; Ch. Haenni, professeur et compositeur de musique à Sion; Sidler,

professeur de musique et de chant, à Saint-Maurice; Gustave Zimmermann, professeur de musique et de chant, à Brigue; A. de Kalbermatten, vice-président de la société de monuments historiques, Sion; le Chanoine J. Gros, poète; A. Duruz, homme de lettres; Raphaël Dallèves, peintre; Ymovand, peintre; Ch. Inalbon, poète; Meyer, architecte, Sion; et le Dr Bovet, à Monthey.

En quatre séances la commission s'est occupée des questions à l'ordre du jour; le rapport qu'elle a fait établir avait pour but de résumer les discussions, d'énumérer les travaux accomplis et de ramener les opinions divergentes à quelques propositions fermes, sur lesquelles la commission serait appelée à donner un dernier préavis.

Qu'advint-il ensuite ?

Le Conseil d'Etat, après avoir fait entendre que le concours pour les pièces littéraires et musicales du Centenaire se limiterait aux artistes valaisans, étendit cette limite à toute la Confédération.

— Puis, on n'entendit plus parler de rien.

La date du concours expirait au mois de mai dernier et l'Etat se trouvait en présence de cinq à six manuscrits présentés par des artistes d'autres cantons, sauf un, je crois, qui était plutôt l'œuvre d'un loustic.

— Il fut d'abord décidé, par la commission du concours, qu'il ne serait pas attribué de prix, vu l'insuffisance de valeur des sujets envoyés, et que le concours serait prolongé.

Puis, nouveau silence. Aussi l'étonnement fut-il grand, parmi même certains membres de la commission du concours, en apprenant qu'on avait distribué des prix et que la question du prolongement du concours disparaissait ipso facto.

Que s'est-il passé? C'est le secret des dieux ! Nul ne veut le savoir, mais chacun s'accorde à trouver étrange cette façon de faire.

Ce que nous savons et pouvons affirmer, c'est que les membres français de la commission du Centenaire résidant en Valais n'ont pas concouru. Pourquoi? Probablement pour des raisons qui ressortent des dispositions de l'Etat dans l'organisation du concours.

Le fait que les pièces du Centenaire sont l'œuvre d'autres confédérés n'a rien qui nous choque au fond; l'esprit de clocher n'a rien à voir là; mais il est cependant humiliant pour notre canton de n'avoir pas fourni un seul artiste dans la circonstance. *Nul n'est prophète en son pays.*

D. R.

### Subventionnement du sulfatage

On nous écrit :

Les propriétaires de vignes peuvent obtenir un subside total de 50 % du prix d'achat du sulfate de cuivre, soit : 25 % de la Confédération, 15 % de l'Etat et 10 % de la Commune. Cette bonne nouvelle a été accueillie avec joie, certes, par tous les viticulteurs valaisans.

Mais, pour participer au bénéfice de ces subventions, il faut que la demande, accompagnée d'une déclaration du teneur de registre d'impôt, indiquant le nombre de parcelles de vignes avec leur superficie en ares, ainsi que notes ou factures justifiant les dépenses, soit adressée à l'administration communale.

Ainsi, un propriétaire possédant 15 à 20 parcelles de vignes situées sur le territoire de 6 à 7 communes différentes (et le cas n'est pas rare chez nous) devrait demander (en payant) l'extrait aux teneurs de registres de chacune de ces communes. De plus, il lui faut une note ou facture pour chaque demande. Or, le même propriétaire, ayant la prévoyance d'acheter au printemps le sulfate dont il croit avoir besoin, n'aura de son fournisseur qu'une pièce justifiant ses dépenses. Enfin, après une journée de manœuvres, ne pouvant produire les documents réclamés il risque de ne rien toucher.

Il me semble qu'il y aurait un moyen bien plus simple de répartir le subside.

On peut déjà se rendre compte du coût du traitement d'un are de vigne.

Ne pourrait-on défalquer sur l'impôt de chaque contribuable, d'après la superficie de vignes qu'il possède, le 50 % des dépenses approximatives pour achat des matières destinées à combattre les maladies de la vigne? Le sulfatage

étant obligatoire sur tout le territoire du canton les dépenses sont à peu près les mêmes pour tous.

Un viticulteur au nom de plusieurs.

## La Clinique de St-Amé

(Fête de saint Laurent).

Aujourd'hui dimanche, et fête de St Laurent dont les trésors présentés au persécuteur païen, au Préfet de Rome en 258, étaient les orphelins, les pauvres et les malades, la messe a été célébrée à la chapelle de la Clinique remplie de Sœurs infirmières et de malades, pour tous les bienfaiteurs en dévouement personnel et en argent.

Il y a douze ans accomplis que la clinique a été ouverte. Le travail du premier jour a été une grave opération qui a sauvé la vie à une pauvre veuve, mère de trois enfants en bas âge. — C'était une bénédiction du ciel sur l'œuvre !

Le Valais n'avait pas été en retard pour l'organisation chrétienne des œuvres de charité, au moyen âge : témoin le Grand-St-Bernard, œuvre incomparable et les autres hôpitaux sur le chemin des Alpes.

Les pèlerins à Rome et en Terre-Sainte, les ouvriers, les voyageurs et les marchands étaient nourris et hébergés gratuitement à travers tout le Valais. Mais après les merveilles découvertes du grand savant et très catholique Pasteur, le Valais se trouvait en retard pour l'hôpital moderne. — Il est vrai que l'on peut ajouter, comme circonstance atténuante, que la Confédération l'était aussi pour les sept cents ouvriers qui préparaient pour la défense nationale, les Fortifications de St-Maurice.

Il y avait une œuvre nouvelle à réaliser, et à le faire à St-Maurice, au pied des Fortifications !

Je faisais préparer à la Croix-Rouge de Paris, des Infirmières tirées d'un Institut national, les Sœurs de St-Maurice ; et dans une propriété achetée pour l'orphelinat par le regretté Chanoine Gard, son fondateur, je me lançais à travers mille difficultés à préparer l'hôpital organisé selon la charité de Jésus-Christ et les exigences actuelles de la science.

Chaque jour, au milieu des malades civils et des malades militaires, qui sont mes plus chers amis sur la terre, j'ai vu la main de la Providence se montrer visiblement dans les installations, la reconnaissance publique bénir les Sœurs dont le dévouement se prodigue sans mesure, le jour et la nuit, à la salle d'opérations et près du lit des malades.

Sous la main de nos habiles chirurgiens, les opérations, y compris les grandes opérations de la chirurgie interne, se succèdent avec les plus heureux résultats.

Que de vie sauvées pendant ces douze ans !

Une nouvelle installation qui a fonctionné dès le commencement de l'année, est celle des Rayons X, c'est-à-dire de l'admirable découverte du professeur Röntgen, de Wurzburg, qui nous fait voir les os, à travers les chairs et les vêtements, et constater tout ce qu'il y a à guérir, fracture, carie, etc.

Comme la Clinique, les Rayons X sont au service de tous les médecins. On peut même nous envoyer des malades aux mains ou bras cassés ; et le soir ces malades peuvent retourner chez leur Médecin, avec la photographie des os cassés ou cariés, pour recevoir le traitement approprié.

Mais, hélas ! il y a selon un vieux dicton, de petites bêtes qui ont leur venin dans l'appendice caudal, *in cauda venenum*.

Au mois d'octobre, il nous faut environ quatre mille francs pour solder les frais d'installation des Rayons X. Nous tendons la main à droite et à gauche ; partout où l'on veut bien nous donner quelque chose.

Et encore, il y a des malades plus pauvres que la Clinique. C'est en leur faveur que j'ai fondé par un versement de 1000 fr. le Fonds des malades non assurés en traitement à la Clinique de St-Amé. L'augmentation est lente. Elle a été de 110 fr. seulement pendant l'année. Mais la famille de feu M. le Préfet Charles de Bons, a eu la délicate attention de commencer un Fonds de 1000 francs en faveur des enfants en traitement à St-Amé.

Les fonds restent inaliénables à la Caisse hypothécaire du canton du Valais où nous prions de verser grandes ou petites sommes en faveur de nos malades.

Les intérêts auront leur application dès le 1<sup>er</sup> janvier 1914.

Voici les dons faits à la Clinique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1912 :

De Mme Bressoud, noix et pommes ; anonyme, 8 kg. gruyère, chocolat, café, noix, oranges, cigares ; Jean Terretaz, à Epesses, 2 fr. ; anonymes, St-Maurice, 100 fr. ; 15 fr. ; 5 fr. ; F. Maret, 10 fr. ; De août 1912, Mme Barman Duroux, 5 fr. ; Famille Joris, Champéry, un buffet de salle à manger ; M. le Député Jacot, au Locle, 20 fr. ; Legs de Marie Delherse, à St-Maurice, 20 fr. ; Adjudant Hubschi, à Dailly, 5 fr. ; Anonyme, Sembrancher, 10 fr. ; Mlle Zermatten, Sion, 10 francs ; Anonyme, 18 kg. fromage gras ; Dr Delaloye, Monthey, un cuir à rasoïr ; M<sup>re</sup> Bossard, Prince Abbé d'Einsiedeln, 60 francs ; Anonymes 20 fr. ; 40 fr. ; un tapis pour la chapelle ; Comte Riant, en souvenir de sa mère, 200 fr. et un ballot de linge ; M. le conseiller Maurice Coutaz, 10 fr.

Anonymes, pour fonds des malades non assurés : 50 fr. ; 50 fr. ; 10 fr.

Anonyme, Vérossaz, 5 fr. ; Jn-P. Moret, Martigny, 5 fr. et 2 bout. Fendant.

Que Notre-Seigneur daigne répandre sur nos bienfaiteurs ses plus larges bénédictions.

Chanoine P. BOURBAN,  
directeur.

## Examens et cours préparatoires au recrutement (automne 1913).

Le Département de l'Instruction publique fait connaître qu'en exécution de l'art 64 de la loi scolaire du 1<sup>er</sup> Juin 1907, les examens préparatoires au recrutement se tiendront dès 8 heures du matin, aux lieux et jours ci-après indiqués :

A Sierre, le 1<sup>er</sup> octobre, pour les communes de la rive droite.

A Sierre, le 2 octobre, pour les communes de la rive gauche.

A Vex, le 3 octobre, pour le district d'Hérens, moins la commune d'Ayent.

A Sion, le 4 octobre, pour les communes d'Ayent, Arbaz, Bramois, Grimsuat, Salins et Veysonnaz.

A Sion, le 6 octobre, pour les communes de Sion et Savièze.

A Ardon, le 7 octobre, pour le district de Conthey.

A Saxon, le 1<sup>er</sup> septembre, pour les communes de Fully, Isérables, Leytron, Riddes, Saillon et Saxon.

A Martigny-Ville, le 2 septembre, pour les communes de Martigny-Bourg, Martigny-Combe, Martigny-Ville, Bâtiatz, Charrat, Bovernier et Trient.

A Bagnes, le 3 septembre, pour les communes de Bagnes, Vollèges et Sembrancher.

A Orsières, le 4 septembre, pour les communes d'Orsières, Liddes et Bourg-St-Pierre.

A St-Maurice, le 18 septembre, pour le district de St-Maurice.

A Monthey, le 5 septembre, pour Monthey, Collombey et les communes de la vallée.

A Vouvry, le 6 septembre, pour Vouvry, Vionnaz, Port-Valais et St-Gingolph.

Les recrues qui sans motifs légitimes feraient défaut aux examens seront punies.

A ce sujet, il est rappelé aux administrations communales les dispositions suivantes :

Toute recrue domiciliée ou séjournant dans la commune, suivra, avant de se présenter à l'examen pédagogique, un cours préparatoire chez un régent breveté ou chez une autre personne compétente.

Ce cours se compose de 25 leçons au moins, données, dans la règle, à raison de deux heures par jour. La durée de chaque cours sera proportionnée au nombre des recrues et la leçon ne pourra, en tout cas, être moindre de deux heures.

Les administrations communales doivent, avant le commencement du cours, indiquer à M. l'inspecteur la personne qui est chargée de le diriger et la manière dont il est établi, ainsi que l'époque de l'ouverture. Ces cours devront être organisés assez à temps pour être tenus dans la quinzaine qui précédera le recrutement.

Il est à remarquer que l'examen portant aussi sur la gymnastique, 2 heures supplémentaires devront être consa-

crées aux exercices prescrits pour l'examen de capacité physique, soit le saut en longueur, le lever d'un haltère et une course de vitesse.

Les recrues obligées de suivre le cours préparatoire peuvent y être astreintes de la part des autorités communales par des mesures de police.

Les autorités communales qui ne se conformeraient pas aux dispositions précitées seront passibles d'une amende de 5 à 50 francs.

## Les obsèques du guide Rieder.

« On a enterré le 12 dans le cimetière d'Évolène les restes du guide Rieder, tué accidentellement dans une ascension du Mont-Blanc faite de Courmayeur, ainsi que vous l'avez raconté.

« Sous un ciel bas, mais sans pluie, la vieille cloche sonnant le glas, la cérémonie s'est déroulée pittoresque, naïve et émouvante. Depuis la veille, où le cercueil était arrivé en automobile par le Grand-St-Bernard, une grange ouvrant sur la rue avait été transformée en chapelle ardente. Sur le cercueil, quelques branches de mélèze, une couronne d'edelweiss, et « les armes » du guide défunt, son piolet et sa corde, qui n'ont su cette fois le défendre ni contre le sérac, ni contre la crevasse.

« Au coup de neuf heures, le cercueil est placé sur des chevalets au milieu de la rue ; le cortège tout en blanc de la confrérie du Saint-Sacrement et des pénitentes, suivi des prêtres, sort de l'église et vient procéder à la levée du corps, qu'il emmène à l'église. Immédiatement derrière le cercueil marchent M. Jenkins, au service duquel est mort Rieder, et le guide Gaudin, qui était aussi avec lui au moment de l'accident ; puis, la corde en sautoir et le piolet à la main, les guides du val d'Hérens. Plusieurs de ces rudes visages étaient inondés de larmes.

« Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière. Cette fois, les guides portaient le lourd cercueil de plomb. Au cimetière, devant la foule agenouillée, pendant que le prêtre disait les dernières prières et que les pénitents blancs et les pénitentes faisaient les répons, chaque guide, à son tour, a tenu la pelle pour fermer la tombe de son camarade aimé, mort dans l'exercice de la noble et dangereuse profession. »

## Les vétérinaires-frontières.

Le Département fédéral de l'agriculture adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire relative aux taxes supplémentaires que présentent les vétérinaires-frontières pour l'examen de bestiaux et de viande en dehors de leurs heures de service. A la suite de certaines observations faites par le département, il est interdit dorénavant aux vétérinaires-frontières de recevoir des importateurs ou de leurs agents une somme d'argent quelconque ou des prestations.

## Géronde. — (Corresp.)

On remarquait récemment sur notre paisible colline un mouvement inusité. C'était le conseil communal de Sierre au complet et un contingent important de vigneron : les plaignants. M. le préfet représentait l'Aluminium : accusé. En quelques paroles savamment tournées, celui-ci ne tarda pas à persuader à tous ces mécréants qu'ils avaient tort de se plaindre et que les fumées des usines n'étaient, pour l'agriculture, que bienfaisante rosée. Aussi, chacun s'enfuit-il chez soi, heureux et content, et redisant bien haut les vertus de ce bon pasteur qui préside, avec autant de dévouement que de sagesse, aux destinées de notre beau pays.

Un vigneron aussi convaincu que reconnaissant.

## Nos hôtes.

L'archevêque de Canterbury est de nouveau arrivé au Simplon-Kulm pour y faire un séjour.

## Le vol de 80,000 francs.

Le soldé des titres dérobés à M. Albrecht, dépositaire postal de Mœrel, soit 70,000 francs, ont été retrouvés aujourd'hui, éparpillés dans les prés des environs de Mœrel.

M. Albrecht est donc rentré en possession des 80,000 fr. de titres qui lui avaient été enlevés.

## Vex.

Des touristes lausannois, en excursion dans le Val d'Hérens, ont découvert, dimanche, sur le chemin, un peu

en-dessous de l'hôtel de Pralong, le cadavre de M. F. substitué à Vex. Le corps gisait la face contre terre, dans l'eau et la boue qui recouvraient le chemin. On croit que M. F., qui allait voir son bétail à la montagne, sera tombé du mulet qu'il avait enfourché. Le défunt était âgé d'une quarantaine d'années.

## Gazette de la Campagne

SITUATION. — Il a fait pendant la dernière semaine quelques belles journées très chaudes qui ont été très favorables aux récoltes en terre qui ont permis de pousser activement la moisson. Malheureusement, on a encore enregistré des orages et la grêle a encore fait des siennes en quelques endroits. La situation commerciale reste inchangée.

Les prix des vins sont plus fermes, ceux des laits n'ont pas fléchi depuis les dernières ventes enregistrées, et les fromages se vendent, dit-on, moins mal qu'on ne l'avait prévu. Le bétail de choix maintient ses prix il est l'objet d'une demande active de la part de l'étranger, qui semble devancer un peu le moment habituel des achats.

CEREALES. — La moisson se poursuit contrariée toujours par la pluie et les orages fréquents. Néanmoins il ne semble pas que le blé ait beaucoup souffert. Les blés rentrés au début de la moisson par le beau temps, sont beaux et de très belle qualité. La campagne genevoise est particulièrement favorisée sous ce rapport. On y a déjà commencé les battages.

On a enregistré, durant la dernière semaine, un léger fléchissement dans le prix des blés. On escompte que la paix entre les Etats balkaniques amènera prochainement un courant d'affaires meilleures.

Les blés mouchetés dans les envois de la Russie continuent à dominer. On cote les blés russes (80 kil.) à 22 fr. les 100 kil., wag. Marseille. Les qualités inférieures sont offertes à 21 fr. 75.

On attend pour bientôt des offres nombreuses de la Roumanie, aussitôt que l'exportation pourra se faire de façon normale.

Les avoines sont assez fermes. On offre des allemandes à 17 fr. 50, logées parité Romanshorn dédouané.

Les orges de Russie valent 15 fr. sous palan Marseille.

Pour les maïs on ne signale pas de changement.

VINS. — Le commerce a fait ces derniers temps des achats suivis et assez nombreux des vins qui restaient en mains de la culture dans le canton de Genève aux prix que nous avons déjà signalés de 46 à 48 centimes. Il y a encore, par-ci par-là, quelques petits lots à vendre et qui sont offerts dans ces limites.

PAILLES. — Avec l'arrivée de la nouvelle récolte, les cours des pailles sont en baisse un peu partout. La récolte est abondante et il s'agit de faire de la place pour loger aussi les apports sur les marchés sont-ils plus importants. Les prix varient pour la Suisse romande entre 5 et 7 fr. les 100 kilos.

FOURRAGES. — On va bientôt commencer la récolte des regains dans les prés hâtifs. Elle ne semble pas pour le moment être bien considérable. Les prairies, en beaucoup de localités, souffrent de la présence des vers blancs, en outre, malgré des pluies fréquentes, le sol n'a pas été sérieusement détrempe. Les cours des foins nouveaux sont plutôt en hausse légère dans l'ensemble de la Suisse.

BETAIL. — On signale dans les centres d'élevage de la Suisse romande, la présence de nombreux acheteurs étrangers qui devancent les dates des grands marchés d'automne et sont à la recherche du beau bétail de choix. Dans la région de Château d'Éx, on aurait vendu déjà beaucoup de beaux animaux à des prix variant entre 1000 et 1500 frs.

FROMAGES. — Les cours des fromages qu'on avait annoncés comme devant tomber très bas, semblent se relever sensiblement. On signale des affaires en bonne qualité, fromages gras du Pays-d'Enhaut au prix de 185 fr. les 100 kilos.

## Dernier Courrier

### AGITATION OUVRIÈRE

#### En Espagne

BARCELONE, 13. — Des troupes nombreuses gardent les districts ouvriers avoisinant la ville. Les grévistes observent une attitude expectative. Toutes les usines sont ouvertes.

#### Le travail a cessé à Stans

BARCELONE, 13. — A Stans, quelques ouvrières sont rentrées hier matin dans différentes fabriques mais elles ont abandonné le travail à l'heure du déjeuner. Comme l'on ne travaille plus dans aucune fabrique de ce faubourg, on a retiré les troupes qui en avaient occupé les rues à la première heure.

#### En Italie

### La grève générale

ROME, 13. — La chambre du travail déclare que la grève générale est proclamée sans limitation de durée. Rien de changé à Rome : les magasins sont tous ouverts, seuls quelques ateliers et chantiers sont fermés. Les troupes sont toutefois consignées, les soldats et les carabiniers veillent sur les ambassades, les banques, les ministères, quelques arrestations ont été opérées « par précaution » disent les autorités.

On signale des incidents dans plusieurs villes. A Gênes, les agents ont dispersé une colonne d'ouvriers venus de San Pier d'Arena. A Sestri Ponente, une femme a blessé cinq agents. A Pise, trois personnes ont été blessées au cours de violentes manifestations.

Plusieurs chambres du travail se sont prononcées contre la grève. A Turin, la chambre du travail a conseillé aux ouvriers de ne pas répondre à l'appel de l'Union syndicale. A Livourne, l'idée de la grève de vingt-quatre heures a été repoussée par les organisations. Aucune agitation n'est jusqu'à présent signalée à Venise et à Naples. Dans cette ville, certains leaders soutiennent qu'à la veille des élections, l'agitation projetée nuira aux partis populaires.

## “Scott” est le mot de valeur.

De ce que l'Emulsion Scott s'est fait hautement apprécier chez les médecins, est résulté qu'elle a donné lieu à des substitutions par et des réclames pour d'autres émulsions soi-disant aussi bonnes. Vous êtes fidèles à

### vosre propre intérêt,

si vous gardez votre préférence pour la préparation originale Scott, car c'est la seule émulsion d'huile

de foie de morue préparée d'après le principe Scott et jouissant depuis des dizaines d'années d'une réputation universelle.

Aussi ne demandez et n'achetez que l'Emulsion Scott.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.



Exigez toujours l'Emulsion avec cette marque "le Pêcheur", marque du procédé Scott.



## Albuminurie Diabète Maladies urinaires

de tous les organes du bas-ventre des 2 sexes, hémorroïdes, mal. secrètes.

Guér. compl., rapide et sans rechute des cas les plus anciens et graves par produits composés de plantes étrangères. Dem. la broch. grat. No 20 avec pr. de guér. à l'Inventeur même, Docteur Damman, rue du Trône 76, Bruxelles, Belgique, ou à la pharmacie de Plainpalais, r. de Carouge 13, à Genève (ind. pr. quelle maladie).

# Grande Teinturerie O. Thiel - Neuchâtel

Lavage chimique. Dégraissage et nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, etc. Ettoffes pour meubles, tapis de salon, rideaux, couvertures, gants, plumes et fourrures, etc. — Spécialité de teinture à l'échantillon, de tulles, dentelles et soies en tous genres **Teintures en tous genres. — INSTALLATIONS PERFECTIONNÉES — Etablissement de premier ordre en Suisse**  
 Pour prospectus et renseignements, s'adresser au Bureau de l'Usine, Faubourg du Lac, 15-17, Neuchâtel. Les envois par la poste sont exécutés soigneusement. TÉLÉPHONE 751  
 Dépôt pour Martigny et environs : M. Girard-Rard, Négociant; pour Vouvry : Mlle Amélie Dupont, couturière. Se recommande : O. Thiel.

Mlle B. JORDAN avise le public qu'elle reprend le  
**Café Central à Collonges**  
 qui s'ouvrira dimanche. Elle s'efforcera par des marchandises de premier choix, de satisfaire sa clientèle.

**A remettre l'ancien magasin d'Horlogerie-Bijouterie ROY Fils**  
 sur la place centrale à Martigny-Ville  
 S'adresser par écrit au « Confédéré ».

Pour diminuer le stock de marchandises, liquidation avec énorme rabais sur tous les articles : montres, pendules, bijouterie, etc.  
 Occasion exceptionnelle.

**ATTENTION**  
 Désirez-vous avoir pour les travaux d'été du **BON VIN ROUGE ÉTRANGER** 10 % garanti naturel ?  
 490 Adressez-vous en toute confiance à  
 Mercerie **ANGELIN JORIS** Grains  
 Quincaillerie **Orsières** Sons  
 Ferronnerie **DENRÉES COLONIALES** Farines  
 qui vous servira au mieux et le plus avantageusement

**Réparations d'Horlogerie**  
 Pièces compliquées de tous systèmes. Travail soigné et garanti. Pose de verres de montre à 0 fr. 50.  
**L. RAGUSA, 58, Grand'Rue, St-Maurice**

**LAVEY-VILLAGE — Verger du Collège**  
 DIMANCHE 17 AOUT  
**Fête champêtre**  
 donnée par la Fanfare de Lavey  
**CONCERT - BAL**  
 Attractions diverses - Nouveautés - Restauration  
 Le Comité.

**Banque de Brigue**  
 - - Brigue - -

Correspondant de la Banque nationale suisse  
 Compte No 5128

Comptes Chèques Postaux II 453  
**Opérations :**  
 Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe par annuités;  
 Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissement de valeurs ou cautionnement;  
 Escompte de papier sur la Suisse et l'Étranger;  
 Change de monnaies et devises étrangères.  
 La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre-mer.

Nous acceptons des dépôts :  
 En comptes-courants toujours disponibles à 3 % ;  
 En carnets d'épargne à 4 % ;  
 Contre obligations à 4 1/2 % à 3 ans ferme en coupures de fr. 1000.  
 Contre obligations à 4 1/2 % à 5 ans ferme, en coupures de fr. 1000.  
 Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur  
**Jules MORAND, avocat à Martigny-Ville**  
 qui est chargé de les transmettre gratuitement à la Banque.  
 La Direction.

**Collège St-Charles Borromée d'Uri à Atdorf**  
 Sous la direction des Bénédictins de Mariastein-Bregenz. Cours préparatoires pr élèves de langues étrangères; trois classes industrielles et commerciales, six classes de gymnase. Confort et installations des plus modernes; situé dans une contrée magnifique et très hygiénique. Rentrée le 6 octobre prochain. Pour prospectus s'adresser au **RECTEUR.** 967

**Vin des Clairettes**  
 recommandé pour la Ste Messe par M. l'abbé Delmas, R<sup>d</sup> curé à Cournonsec, fournisseur d'un grand nombre de cures de Suisse et de Belgique.  
 VIN ROUGE, de même provenance, garanti pur.  
**ROUSSILLON**  
 Excellent vin rouge depuis 0 fr. 55 le litre  
 Dépôt pour le Valais :  
**Jos. METTAN, Evionnaz.**

On demande de suite  
**un bon charretier**  
 et  
**un bon manoeuvre**  
 Place à l'année. Bon gage. Se présenter avec certificats. William BAUMANN, combustibles, Montreux.

On demande pour le midi de la France dans une exploitation laitière modèle, existant depuis 12 ans  
**cinq laitiers bons trayeurs**  
 en deux familles, ou une famille et célibataires. Logement, vin, bois, argent.  
 Ecrire sous chiffre H 347 V à Haasenlein & Vogler, Vevey. 975

On demande  
**une bonne sommielière**  
 propre et active, pour un bon café-restaurant. Bon gage. Se présenter ou envoyer certificats et photographie à M. H. CHENAUX, café des Messageries, Aigle.

A vendre une  
**petite propriété**  
 avec bâtiment, grange-écurie, bonne eau, bien arborisée, chez Jacques Rapaz, Bex, Vaud.

**PIANOS**  
 Pianos neufs et 188 d'occasion  
 Location de pianos  
 Accords & répar.  
**MAISON A. EMCH**  
 10 AVENUE DU KUSZAAL  
 MONTREUX

**A louer**  
 de suite à Lavey-village,  
**appartement**  
 fraîchement réparé, comprenant 3 belles chambres, cuisine, galetas, cave, bûcher, chambre à lessive. Prix 25 fr. par mois. Eau et lumière électrique en sus.  
 S'adres. à M. GRITTI, entrepreneur, Lavey-Village.

**Persil**  
 Le grand succès !  
**meilleure lessive automatique**

**Soude à blanchir. Henco**  
 Fabrique de 792  
**Tuyaux, planelles bassins en ciment**  
 Dépôt de matériaux de construction :

**S. BARBERO**  
 Avenue de la gare.  
**Martigny**  
**La LESSIVE**

**CJS**  
 supprime tout SAVON, CRISTAL, etc., n'attaque 202 ni peau ni linge — donc sans rivale —  
 Industrie chimique, Genève, Edouard Sutter.

**LACTA**  
 toujours le meilleur et le mieux contrôlé. On n'y a pas de dépôt de commande à Gland, franco 5 kg. 3 fr. 10 kg. 6 fr. 125 kg. 14 fr. 90. On y revient toujours.

**Nul n'ignore que les PÈRES CHARTREUX**  
 expulsés de la Grande Chartreuse, ont emporté leur secret et fabriquent à TARRAGONE, outre leur Liqueur,  
**L'ÉLIXIR VÉGÉTAL**  
 SOUVERAIN CONTRE :  
 Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.  
**VULNÉRAIRE**  
 L'Élixir végétal combat les Coliques des Animaux domestiques.  
**LÉON BUQUIN**  
 Concessionnaire pour la SUISSE  
 30, Avenue du Mail, GENÈVE



**Université de Fribourg (SUISSE)**  
 Le semestre d'hiver commence le 21 octobre. — Pour tous les renseignements s'adresser à la Chancellerie de l'Université qui envoie sur demande gratuitement programme et règlements. 903

**WINS**  
 La réclame la plus efficace est celle de fournir du bon vin  
**La Maison A. ROSSA, Martigny,**  
 fondée il y a 5 ans, vend annuellement un 1/2 million de litres.  
 Sa nombreuse clientèle, qui augmente tous les jours, en est la meilleure preuve.  
 Grâce aux emplettes faites directement chez les producteurs les plus renommés et la longue expérience dans les soins à donner aux vins, chacun est assuré d'être servi consciencieusement, et de trouver dans cette maison un grand choix de bons vins rouges et blancs à des prix très avantageux. 93  
 En remerciant sa fidèle clientèle, se recommande  
**A. ROSSA, Vins, Martigny. — Téléphone 81**

Préservez-vous des chaleurs avec  
**Le Dépuratif Végétal du Dr Henri**  
 le plus puissant des Dépuratifs. Il empêche la formation, dans le sang, des impuretés si dangereuses durant l'été. Le fl. 1,25. La cure de 6 fl. 6 fr. 50. —  
 Dépôts : M. M. Delacoste, Rey, Lovey, Zimmermann, Burgener, pharmaciens. 890

**Pour l'élevage des porcelets**  
 aucun succédané ne peut être comparé à l'AVENOLA, produit laitieux concentré, à base de gruaux d'avoine. — Les expériences qui ont été suivies avec soin dans le courant de l'hiver par la Sté AGRARIA ont démontré que, après le lait de la mère, l'AVENOLA peut entièrement suffire sans aucun risque d'échauffement. — L'AVENOLA peut aussi être recommandé pour les veaux dès l'âge de 4 mois. On peut l'obtenir à LA FABRIQUE à PALEZIEUX-GARE, ou dans ses dépôts, en sacs de 10 22.50. 104 kg. 2.70; 25 kg. 11.50; 50 kg

**VINS**  
**Maurice PACCOLAT, Vins en gros**  
 MARTIGNY-BOURG 157  
 Toute l'année excellent vin rouge des Pyrénées à 10 degrés, et délicieux vin blanc de Catalogne à 11 degrés, Bourgogne vieux, Monopole supérieur, etc.  
 Se recommande à sa toujours plus nombreuse et très fidèle clientèle. Echantillon sur demande. — Tph. No 90

**La charcuterie Burnier**  
 Place Palud 5, Lausanne  
 expédie à des prix exceptionnels : Bonnes saucisses au foie, bons saucissons, lard maigre et gras et toute charcuterie de 1<sup>re</sup> qualité. Rabais pr grosse quantité. — 956

**A vendre Ovaies**  
 toutes grandeurs. Ecr. PONCET, Ouchy. 970

**Escargots**  
 sont achetés à de bons prix par H GIROUD à Charrat  
 Dépôt à St-Léonard : ZERMATTEN GREGOIRE.

**Poussines Italiennes**  
 et autres races de 3 mois env. embal. grat. ct. remboursement.  
 1<sup>er</sup> choix les 6 : 12 Fr. 50  
 beau » les 6 : 11 Fr. —  
 1<sup>er</sup> choix les 12 : 24 Fr. —  
 beau » les 12 : 21 Fr. —  
 4 mois, 1<sup>er</sup> ch. les 12 : 30 Fr. —  
 Parc Avicole, Chexbres. 648

**Institut Minerva Zurich**  
 Préparation rapide et approfondie à la Maturité.

On envoie du délicieux **fromage maigre** vieux et tendre par pièce de 8 kg. à fr. 1.10 le kg. franco contre remboursement. Pas de centrifuges.  
 Fromagerie de PIETERLEN, Canton de Berne.

**LAISANNE ÉCOLE LEMANIA**  
 Préparation rapide, approfondie.  
**BACCALAURÉATS**  
 Maturité

Viande de jeunes chevaux pour bouillon frs 0.80  
 rôti » 1. —  
 grasse de cuisine » 1. —  
 langue fumée, la pièce 1.50  
 Cervelats & gendarmes p. 0.10  
 Envoi franco à partir de 50 pièces.  
 J. DRELLER, boucherie. BALE. 574

N'employez que le **Poli-Cuivre WERNLE**  
 Emploi économique! Effet surprenant!  
 25 cts. le paquet pour 3 dl.  
 Dans les drogueries, épiceries etc.

**Maladies des yeux**  
 Consultations tous les jours de 2 à 4 h., excepté le dimanche  
**Docteur A. DUTOIT**  
 Montreux  
 Grand'Rue 62, Avenue des Alpes, 41. 27

**Matériaux de construction**  
 Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment  
**Gétaz & Romang**  
 Vevey-Montreux-Lausanne  
 Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 317

**Boucherie Fauquex, Martigny-Ville**  
 Bœuf à bouillir qualité extra à partir de **1.70 le kg.** Téléphone 94

**Le meilleur remplaçant du lait**  
 pour l'élevage  
**des veaux, porcelets et cabris**  
 5 Kgs. Fr. 3.—  
 10 » » 5.75  
 25 » » 13.75  
 50 » » 25.—  
 ENVOI FRANCO où il n'y a pas de dépôts  
**Fabrique Laitosina**  
 VAUDOISE 462 — NYON —



**Banque de Brigue**  
 Brigue

Nous délivrons en ce moment des  
**Obligations 4 1/2 %**  
 de notre établissement en coupures de fr. 1000 à 5 ans ferme et ensuite remboursables d'année en année moyennant une dénonciation de 6 mois. 793  
 La Direction.

**Boucherie Alfred Pellét**  
 Terrassière 44, Genève  
 J'expédie par colis postaux depuis 2.500 kg. viande fraîche de 1<sup>er</sup> choix. Bœuf à bouillir de 1.30 à 1.50 le kilo. Bœuf à rôti de 1.70 à 2.30. Poitrine de mouton 1.40. Graisse de bœuf 1.40. Expéditions promptes et soignées et contre remboursement.  
 Prix spéciaux pour hôtels et pensions. 863

**FABRIQUE de DRAPS SENNWALD (Cant. de St-Gall)**  
 COLLECTION MODERNE d'été des solides vêtements de messieurs et de dames. Couvertures de lit et de cheval et laine à tricoter.  
 Fabrication la plus avantageuse et la meilleure marché avec LAINE de mouton et effets usagés en LAINE. — On accepte en ECHANGE.  
 274 Echantillons franco. AEBI & ZINSLI.

Les qualités antiseptiques du **Lysoform** médical se trouvent concentrées dans le **savon de toilette au lysoform**. Grâce à une fabrication très soignée et à des produits de premier choix, ce savon est très recommandé par MM les Docteurs pour la toilette des dames et des enfants. Ainsi que le lysoform, le savon de toilette lysoform est en vente dans toutes les pharmacies. — Prière d'exiger la marque: Société Suisse d'Antiseptie Lysoform Lausanne. 845



**POITRINAIRES!**  
 « KLEBEROSE » nom déposé, guérit la Phtisie pulmonaire et toutes autres affections des voies respiratoires. Nombreux guérisons.  
 Prix du flacon : 3 fr.  
 Adresse : **SOCIÉTÉ VITANOVA, VEVEY**  
 Dépôt général : E. LIEBER, Pharmacie Germond, Vevey.

**IMPRIMERIE St-AUGUSTIN**  
 St-Maurice  
 Impressions en tous genres, pour commerce et Industrie.